

## NOTE VI.

DESCRIPTION DE TROIS ESPÈCES NOUVELLES  
D'ÉLATÉRIDES DE L'ARCHIPEL INDO-  
NÉERLANDAIS

PAR

E. CANDÈZE.

1. *Alaus Engelhardi*, sp. n.

*Niger, confertim albo-vestitus, nigro-maculatus; prothorace latitudini longitudine aequali; scutello brevi, antice emarginato; elytris ultra medium parallelis, apice truncatis, macula media subrotundata apiceque extus nigro-velutinis; subtus albus.* — Long. 30 mm., lat. 10 mm.

Habite l'île de Saleyer (H. E. D. Engelhard).

Noir, revêtu de poils squamiformes blancs, communiquant cette couleur à tout le corps; des taches disséminées, formées des mêmes poils d'un noir velouté, disposées ainsi qu'il suit: deux punctiformes sur le disque du prothorax, deux grandes, arrondies irrégulièrement et appendiculées en dehors, au milieu des élytres, enfin deux allongées, couvrant largement le bord extérieur et terminal de ces organes. Antennes courtes et noires. Front carré et excavé. Prothorax carré, un peu dilaté au milieu, bombé, doublement ponctué. Ses angles postérieurs plats et larges, portant une faible carène. Écusson un peu saillant, court, subarrondi, échancré, biacuminé et canaliculé en avant. Elytres mar-

quées de stries faibles ponctuées, échancrées à l'extrémité, leur base présentant une crête oblique et un peu courbée de chaque côté de l'écusson. Dessous et pattes revêtus de blanc.

Cette espèce, bien distincte de toutes celles qui ont été décrites jusqu'aujourd'hui, se place à la suite du *lacteus* et plus particulièrement à côté du *Vollenhoveni*<sup>1)</sup>. Elle est surtout caractérisée par les taches noires des élytres: les deux habituelles au milieu et les grandes allongées de l'extrémité, ces dernières ne se voyant chez aucune autre.

## 2. *Megapenthes agriotides*, sp. n.

*Subcastaneus, parum nitidus, griseo-pubescens; fronte marginé antico rufescente; prothorace paulo obscuriori, latitudine longiore, convexo, confertim punctato, angulis posticis bicarinatis; elytris punctato-striatis, interstitiis granulatis, apice integris; pedibus pallidioribus.* — Long. 10 mm., lat. 2 $\frac{1}{4}$  mm.

Habite l'île de Saleyer (H. E. D. Engelhard).

Tout entier d'un brun châtain plus ou moins clair et un peu brillant, revêtu d'une pubescence grisâtre courte et dense. Front fortement et densément ponctué, son bord antérieur passant au rougeâtre. Prothorax un peu plus long que large, rétréci en avant, convexe, couvert de points serrés, canaliculé seulement à la base, ses angles postérieurs aigus, dirigés en arrière, finement bicarénés. Elytres d'une teinte sensiblement plus claire que le prothorax, de même largeur, visiblement dilatées vers le tiers postérieur, entières au bout, ponctuées-striées avec les intervalles granuleux et plats. Antennes et pattes d'un rougeâtre testacé clair.

Ce *Megapenthes* appartient au groupe dont le *tetricus* est le type. Comme aspect, il n'a rien qui le distingue particulièrement; son *facies* est celui d'un de nos *Agriotes*, un *A. ustulatus* par exemple, plus étroit.

1) Celui-ci paraît assez commun aux îles Sanghir.

3. *Diploconus ustulatus*, sp. n.

*Rufus, nitidissimus, rufo parce pilosulus; fronte obscuriore, crebre et grosse punctata; prothorace latitudine haud longiore, a basi attenuato, sparsius punctulato, angulis posticis acute carinatis; elytris minus nitidis, fortiter punctato-striatis, interstitiis punctatis, apice integris, sensim nigricantibus; subtus pedibusque concoloribus.* — Long. 10 mm., lat.  $2\frac{1}{2}$  mm.

Habite l'île de Sumatra: Soekadana, dans les districts de Lampong (J. C. van Hasselt).

Rouge, très brillant, les élytres d'un brillant plus ordinaire, revêtu de poils peu serrés, redressés, rougeâtres. Front assez saillant, régulièrement convexe, fortement et densément ponctué. Prothorax aussi large que long, et atténué à partir de la base, convexe, finement et éparsément ponctué, sans sillon longitudinal si ce n'est à la base, ses angles postérieurs dirigés en arrière, munis d'une seule carène aigue. Elytres parallèles jusqu'au delà du milieu, fortement ponctuées-striées, les intervalles assez ponctués, leur extrémité entière, passant peu à peu au noir. Dessous et pattes de la couleur du dessus.

A placer à côté du *rufus*, mais reconnaissable à ses angles postérieurs prothoraciques munis d'une seule carène, à l'absence de sillon sur le dos, aux élytres terminées par du noir.

Glain-lez-Liège, Novembre 1882.